

## Mon frère m'a violée quand j'avais 10 ans

Par annemuller, le 06/03/2009 à 10:06

Bonjour,

Je suis née le 15 septembre 1975 . A l'âge de 10 ans j'ai été violée plusieurs fois par mon frère de 14 ans . Je l'ai caché à mes parents car mon frère me menaçait, j'avais très peur de lui à l'époque. à 20 ans, je me suis installée à 600 km de chez mes parents pour rejoindre l'homme qui est devenu mon mari . Lors de nos premières relations, j'ai eu un blocage sexuel et tout m'est revenu . A cette époque seul mon mari à su . Mais lorsque mon fils est né j'ai décidé de tout raconter ma mère, sa réaction à été de banaliser les faits et de demander à mon frère qui était en prison à l'époque si c'était vrai, il lui à avoué. Pour mes parents il fallait tout oublier, c'était le passé. Mon frère nous à menaçé de nous fair du mal, de brûler notre magasin, mon mari est allé faire une main levée au commiseriat. Mes parents prenant une fois de plus sa défense, et l'hebergeant de temps n temps, nous avons décider de couper tout contact. Ils ne voient dons pas leurs petits enfants, mon père est alcoolique depuis des années, ils sont tous les 2 dépressifs. Aujourd'hui, ils passent par un médiateur familial pour obtenir un droit de visite afin de voir leurs petits enfants, il en est hors de question, j'ai enfin réussi à m'en sortir psychologiquement, nous avons apporté à nos enfants un équilibre que je n'ai ps eu . Ai-je des recours contre eux ? Puis-je encore porter plainte contre mon frère ? merci pourvos réponses

Par nadia79, le 08/03/2009 à 15:56

Bonjour,

"Ai-je des recours contre eux ? Puis-je encore porter plainte contre mon frère ? "

Je sais que ce n'est pas votre région , mais contactez les peut être pourront ils vous aidez ou vous orientez vers une autre association (en attendant d avoir d autres réponses)

http://www.parole-justice.com/

## Par jordan19960, le 03/10/2010 à 12:51

Bonjour , si le viol date de moins de dis ans du jour actuel , il est encore possible de porter recours à la justice , cependant , si le viol date d'il y a plus de 10 années , il est impossible de faire quoi que ce soit au niveau juridique . Jordan19960